

La FSFM réagit au financement du congé de naissance par un rabot sur les allocations familiales

La Fédération Syndicale des Familles Monoparentales (FSFM) accueille favorablement l'instauration d'un congé de naissance mieux rémunéré, qui peut permettre aux parents de passer plus de temps avec leur enfant dès les premières semaines de vie.

Cependant, la FSFM dénonce fermement le mode de financement choisi par le gouvernement. Financer ce congé par une **réduction différée des allocations familiales** constitue une mesure injuste, qui **pénalise directement les familles, en particulier les familles monoparentales et modestes**. Ces familles, déjà confrontées à des difficultés financières importantes, voient leurs ressources compromises pour permettre à d'autres de bénéficier d'un congé rémunéré.

Pour rappel, Aujourd'hui, **plus de 40 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté**, Le décalage de la majoration des allocations de 14 à 18 ans fragilise encore les familles avec adolescents, alors que les dépenses augmentent dès le collège : alimentation, habillement, loisirs et santé. Cette décision risque d'**aggraver les inégalités sociales et d'accentuer la pauvreté des familles déjà vulnérables**. La FSFM rappelle que les politiques familiales doivent **soutenir les familles et non les opposer entre elles**.

Nombre de parents solos se trouvent **en première ligne de la précarité**, souvent confrontés au déclassement professionnel et à l'impact direct du chômage, ce qui rend toute baisse de ressources publiques particulièrement pénalisante.

Le congé de naissance représente une avancée sociale, mais il doit être **financé de manière équitable et pérenne**, sans diminuer les droits existants des familles. La Fédération appelle à un financement alternatif et à des mesures spécifiques pour les parents isolés, afin que tous puissent réellement bénéficier d'un soutien à la parentalité.

Le congé de naissance est une avancée, mais il ne doit pas se faire au détriment des familles les plus vulnérables. La solidarité familiale et sociale doit primer.

PARIS, 30 Octobre 2025

Contact : Véronique Obé : 0764883064